

ROUSSET

Le conseil municipal veut endiguer l'invasion publicitaire

Une vingtaine de questions soumises à l'appréciation des élus de la commune et des décisions prises qui ont trouvé un certain consensus entre majorité et opposition lors de cette soirée où les abstentions comme les votes contraires furent plutôt rares. Une séance publique rapide, concise pour un conseil municipal bouclé en une heure.

Il n'en fut pas moins l'occasion d'évoquer plusieurs projets majeurs particulièrement au niveau de l'aménagement urbain ou en matière économique (un sujet que nous évoquerons dans une prochaine édition) qui concerneront la commune dans les prochaines semaines. Jean-Louis Canal a notamment invité les élus à prendre connaissance de l'avancement des travaux concernant le règlement local de publicité.

Pas de place pour l'anarchie publicitaire

Ce règlement local de publicité qu'es-aco? "Ce règlement a pour vocation d'imposer des règles concernant les enseignes, préenseignes et publicités sur une commune. Il permet notamment de concilier des intérêts parfois antagonistes tels que la protection du cadre de vie des habitants et la volonté des acteurs économiques d'être le plus visible possible" dixit, stricto-sensu, le texte se rapportant à ce dossier. "Pour rappel, le Conseil municipal avait prescrit l'élaboration d'un règlement Local de publicité sur le territoire de la commune au mois de mars 2012 et un débat devant le conseil municipal sur les orientations et les objec-



L'objectif : éviter une poussée incontrôlée de ce type de support publicitaire le long des différentes routes sur le territoire communal.

/ PHOTO F.B.

tifs de ce projet au mois de juin suivant. Aujourd'hui, après la fin de la phase de concertation et après avoir intégré l'avis des personnes publiques associées, il nous appartient ce soir de prendre une délibération, d'arrêter le projet et de dresser le bilan de la concertation" expliquait Jean-Louis Canal.

Une phase qui, d'ailleurs, préfigurera, le lancement prochain d'une enquête publique avant que le document, soit, in-fine, annexé à notre futur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Car la volonté de la commune est clairement affi-

chée dans ce dossier: "Ne pas subir et ne pas laisser s'implanter des panneaux publicitaires de toutes tailles sur le territoire communal et, ce, en toute liberté. Ce règlement va concerner les propriétaires de terrains privés afin de pas parvenir à une poussée incontrôlée de ce type de support publicitaire", rajoutait Jean-Louis Canal qui, dans ce domaine, "préfère prévenir que d'avoir à guérir un sacré mal après coup".

De quoi éviter, en effet, une véritable forêt vierge bordant les voix de la commune et qui, gâcherait, sans nul doute, un environnement déjà difficile à préserver.

F.B.

SUBVENTIONS

Le conseil municipal a voté les attributions de subventions au profit des associations comme la Boule avec 1500 €, Index bénéficiant de la somme de 2000€ et le Vélo Club de Rousset obtenant 2000€, mais aussi la participation aux frais des jeunes roussetains souhaitant effectuer des activités et partir en vacances via les structures municipales fut évoqué par Gilda de Mingo. "Au regard des demandes, une somme de 12679,15€ sera accordée pour les différents projets" soulignait, la première adjointe.

LUYNES

● Travaux chemin de la Blaque.



Chemin de la Blaque, on construit un bassin de rétention.

/ PHOTO C.G.

En montant sur Aix, après le pont de chemin de fer se trouve en prenant la première route à gauche, le chemin de la Blaque. Des travaux ont démarrés la semaine dernière provoquant l'émoi de beaucoup de personnes. C'est en fait la construction d'un bassin de rétention en vu de la récupération des eaux pluviales lié au projet d'aménagement du futur lotissement prévu à l'emplacement de l'ancien Rétro 25.

● Sensibilisation au stationnement anarchique.

Beaucoup de plaintes sont parvenues dans les différents services de la ville concernant le stationnement anarchique dans le centre village, aux abords des écoles et à proximité des nouveaux logements du quartier Rampelin. Des personnes à mobilité réduite empruntent quotidiennement des trottoirs qui sont en permanence obstrués par des véhicules. Il est fait appel au civisme de chacun afin de changer ses habitudes notamment de ne plus laisser les enfants au delà de la barrière devant l'école et d'utiliser les divers parkings mis à disposition aussi bien au centre village qu'au quartier Rampelin. Des tracts vont être distribués afin de sensibiliser la population. Des consignes seront ensuite données aux policiers municipaux aixois afin de verbaliser voire de procéder à l'enlèvement de tout véhicule gênant la circulation publique.

● Planet Jeunes, ça avance!

Validée en conseil municipal du 28 janvier, les travaux d'extension de Planet Jeunes vont débuter.

● Vide grenier.

L'association le coeur dans la main organise une grande manifestation (vide greniers) ce dimanche de 8 à 17h dans la salle des fêtes située sous la marie annexe de Luynes. De nombreux bibelots, vêtements, chaussures, vaisselles etc... seront vendus à petit prix. Les bénéficiaires permettront d'aider les seniors les plus démunis.

● Permanence en mairie.

Une permanence se tiendra dans la salle des mariages de la mairie annexe ce lundi de 9 à 12h. Son but est de récolter bibelots, vêtement, chaussures, vaisselles et tout ce qui ne vous sert plus. Ce-la fera le bonheur des seniors les plus démunis grâce au bénéfice rapporté par leurs ventes lors des prochaines manifestations.

SIMIANE

● Assemblée générale de l'Association des donneurs de sang. Les membres de l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Simiane inviter tous les donneurs à participer à l'assemblée générale ordinaire qui a lieu demain samedi, à partir de 10 heures, dans la salle Léon-Masson.

● Concours de contrée.

Demain samedi 9 février, de 17h à 21h30, dans la salle Léon Masson à Simiane, l'association FLO organise un concours de contrée (équipe de 2). Tarif: 10 € par participant. → Réservations au : 06 87 83 61 98.

Le Tour Med' de retour dans la commune

Demain matin, dès 10h, les amateurs de la petite reine et les fans à la recherche d'autographes de leurs coureurs préférés seront certainement sur la place Paul Borde afin d'accueillir les engagés de cette 40e édition du Tour cycliste méditerranéen.

Créée par Lucien Aimar, en 1974, cette célèbre course fera, donc, une halte sportive dans la commune ou le départ de cette 4^e étape Rousset-Toulon, longue de 151 km, sera donnée à 12h20. Impatients de cette venue et prêts à accueillir les champions français comme internationaux, le Vélo Club de Rousset, dont les membres ne manquent jamais ce type d'évènement, son dynamique



En 2011, Thomas Voeckler avait endossé le maillot de leader sur le podium de Rousset.

/ PHOTO F.B.

président Jacques Largier toujours en tête de "son" peloton.

Déjà ville de départ, en 2011, la municipalité a souhaité renouveler cette expérience pour le plus grand bonheur des petits comme des grands. Echanger quelques mots avec la présence d'anciennes gloires de ce sport qui ont contribué à écrire le grand livre de l'histoire du cyclisme, prendre quelques clichés afin de compléter sa collection sans oublier d'encourager les équipes présentes, "les bénévoles et les services techniques ont fait de leur mieux afin que tout se passe bien" déclarent les organisateurs locaux qui se préparent à une belle matinée en ce samedi 9 février.

LES MILLES

Les anciens de l'armée de l'air ont tiré les rois

C'est dans les salons du Carré d'Aix, ce restaurant situé aux Milles non loin de l'ancienne base aérienne 114, que 150 anciens aviateurs d'Aix et du Pays d'Aix se sont retrouvés autour de leur président, Jean Valentin, pour un après-midi de convivialité avec partage de la traditionnelle galette des rois. L'amicale qui regroupe 200 adhérents organise des sorties et rassemblements tout au long de l'année. La prochaine manifestation sera un bal costumé le 23 mars, puis ce sera une journée Ferrade avec taurau à la broche, ensuite viendra une sortie aux Baux de Provence.

L'amicale se porte bien, les souhaits de son président "Que les liens associatifs qui nous unissent se développent et suscitent chez de nombreux anciens de l'air voir même simplement des sympathisants le désir de nous rejoindre afin que plus nombreux nous assurions la pérennité de notre belle amicale".



L'amicale regroupe 200 adhérents.

/ PHOTO R.S.

21028

Victoires de la Musique Classique 2013

Marseille la musique

DUO REFLETS
Émilie GASTAUD
Michel GASTAUD

MARSEILLE CONCERTS

DIMANCHE 10 FÉVRIER 2013
ÉGLISE SAINT-LAURENT > 17H

www.marseilleconcerts.com

© 2013 - conception www.piqueledesign.com

Partenaire Principal
CONSEIL GÉNÉRAL
Marseille Métropole
La Cnre
Villes Méditerranée